



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 18 février 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre Régnier de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 7.1, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h05.

**Étaient présents :** **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Arguel** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS (suppléant de M. André AVIS) **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney** : M. Alain PARIS **Besançon** : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 0.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Emile BRIOT (jusqu'au 1.1.1), Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.1), M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Pauline JEANNIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 0.3), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI (jusqu'au 0.3), Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'au 3.4), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Braillans** : M. Alain BLESSEMILLE **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze** : M. Gilbert PACAUD **Champagny** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine** : M. Jacky LOUISON **Chemaudin** : M. Gilbert GAVIGNET **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON (à partir du 1.1.1) **Dannemarie-sur-Crête** : M. Gérard GALLIOT **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.1) **Fontain** : Mme Martine DONEY **Gennes** : Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine** : M. François LOPEZ **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Larnod** : M. Sébastien CUINET (suppléant de M. Hugues TRUDET) **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.1.1) **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Marchaux** : M. Patrick CORNE **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.1) **Montfaucon** : Mme Corinne PETER (suppléante de M. Pierre CONTOZ) **Montferrand-le-Château** : M. Pascal DUCHEZEAU **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 0.3) **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Novillars** : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 4.2) **Osselle** : Mme Sylvie THIVET, M. Daniel CUCHE **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET (à partir du 0.3) **Pirey** : M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Saône** : M. Yoran DELARUE **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON **Thise** : M. Alain LORIGUET **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Vaire-le-Petit** : M. Jean-Noël BESANCON **Vaux-les-Prés** : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) **Vorges-les-Pins** : Mme Julie BAYEREL

**Étaient absents :** M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Thierry MORTON, M. Yannick POUJET, Mme Karima ROCHDI, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL **Beure** : M. Philippe CHANEY **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC **Busy** : M. Alain FELICE **Champoux** : M. Philippe COURTOT **François** : M. Claude PREIONI **La Vèze** : Mme Catherine CUINET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Noironte** : M. Bernard MADOUX **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Vaire-Arcier** : M. Charles PERROT

**Secrétaire de séance :** M. Daniel HUOT

#### Procurations de vote :

**Mandants :** P. BONNET, P. BONTEMPS, C. COMTE-DELEUZE, P. CURIE, Y.M. DAHOUI, C. DEVESA, M. EL YASSA, M. LEMERCIER, J.S. LEUBA (à partir du 1.1.1), S. JOLY, T. MORTON, M. OMOURI (à partir du 1.1.1), Y. POUJET, K. ROCHDI, B. ASTRIC, C. PREIONI (à partir du 1.1.1), C. PERROT.

**Mandataires :** J. GROSERRIN, S. WANLIN, P. GONON, D. SCHAUSS, D. DARD, A. POULIN, B. FALCINELLA, A.S. ANDRIANTAVY, A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), E. MAILLOT, M. LOYAT, L. FAGAUT (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF, N. BODIN, D. JACQUIN, B. GAVIGNET (à partir du 1.1.1), J.N. BESANCON.

Délibération n°2016/003118

Rapport n°8.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

## Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président**

### Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

**Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 1<sup>er</sup> décembre 2015 a pris les décisions suivantes.**

### Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

#### Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal du Bureau du 01/12/15

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Pierre CONTOZ comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance du Bureau du 1<sup>er</sup> décembre 2015.

### Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

#### **Finances**

#### Garanties d'emprunt - Compétence Habitat (janvier 2016)

*M. R. STEPOURJINE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunt déposées en matière d'habitat par Habitat 25 pour un montant total de 2 517 293,95 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

#### Mise en place d'un partenariat avec l'URSSAF de Franche-Comté sur le Versement Transports (VT)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention de partenariat sur le Versement Transports (VT) entre l'URSSAF de Franche-Comté et le Grand Besançon,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cette convention de partenariat.

#### Nouvelle Convention des Services Comptables et Financiers (CSCF)

*M. F. TAILLARD, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la nouvelle Convention de Services Comptable et Financier à intervenir avec la Direction régionale des Finances Publiques et la Trésorerie du Grand Besançon,
- autorise Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer cette convention.

## **Ressources humaines**

### Ajustement technique de la Liste des Emplois Permanents suite à des procédures de recrutement (DEES)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement pour une durée indéterminée d'un agent non titulaire sur le poste de Directeur de l'Economie, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

### Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2016 et PPIF 2016-2020 :

- définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente à un emploi d'assistant d'enseignement artistique qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant au contrat à intervenir dans ce cadre.

### Convention constitutive de groupement de commandes entre la CAGB, la Ville de Besançon et le CCAS pour un marché d'assistance et de conseil en recrutement

A l'unanimité le Bureau :

- se prononce favorablement sur la création d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Ville de Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale en vue de passer un marché qui permettra le recours à des cabinets pour le recrutement de cadres dirigeants et supérieurs,
- autorise Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer la convention constitutive groupement de commandes.

## **Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique**

### Convention de mise à disposition et d'utilisation d'une application cartographique pour Grand Besançon Habitat

*Mme K. ROCHDI et MM. P. CURIE, B.GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la mise à disposition et l'utilisation d'une application cartographique, à titre gracieux, pour Grand Besançon Habitat,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cette convention.

### Fonds d'aide aux écoles de musique 2016 - Attribution de subventions aux écoles de musique dites « locales »

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution, sous réserve du vote du BP 2016 et du PPIF 2016-2020, de neuf subventions d'un montant total de 27 244 € accordées aux écoles de musique associatives dites « locales », dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musiques pour l'année 2016.

**Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage**

**Propriétaires Occupants et Bailleurs - Demandes de subvention dans le cadre des aides AAPEL (< 10 000 €)**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- les 30 demandes de subvention AAPEL propriétaires occupants, pour un montant total prévisionnel de 166 683 €,
- la demande de subvention AAPEL propriétaires bailleurs, pour un montant total prévisionnel de 2 573 €,
- le retrait de la subvention AAPEL de 3 000 € accordée à Mme Sylvie VIENNET par délibération du Bureau du 10/06/2014.

**Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

Pour extrait conforme,

Le Président

 Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité  
Reçu le 26 FEV. 2016